



SESSION PLENIERE DU 13 DECEMBRE 2022
PRÉSENTATION DU RAPPORT DU GIEC
RÉGIONAL
PAYS DE LA LOIRE

En amont de la session du 13 décembre, le CESER a bénéficié d'une présentation du rapport du GIEC Régional. L'occasion pour la CGT de poser quelques questions et de rappeler ses orientations en faveur d'un développement humain durable.

Cette présentation a donné lieu à un débat, sans présentation d'avis du CESER, donc sans vote.

Le GIEC régional – Groupe interdisciplinaire d'experts sur le changement climatique – a été créé en 2020. Il a publié son premier rapport en juin 2022. Ses recommandations, attendues pour l'automne 2022, ne sont toujours pas connus à l'heure de la rédaction de la lettre du groupe CGT (janvier 2023). Leur publication doit se faire en lien avec le Conseil Régional.

Les travaux du GIEC Pays de la Loire se focalisent sur trois secteurs, retenus en raison de leurs vulnérabilités et/ou de leurs impacts sur les changements climatiques, mais aussi en prenant en compte le contexte socio-économique : **l'aménagement du territoire, le système alimentaire, et le secteur industriel.**

Pour chacune des thématiques, l'approche abordée a pour but de proposer une vision globale des enjeux climatiques prépondérants de la région, les impacts spécifiques et les vulnérabilités vis-à-vis du changement climatique.

[Voir le rapport ici.](#)

Quelques grands enseignements de ce rapport :

- **Émissions de Gaz à effet de serre (GES)** : En 2018, les Pays de la Loire ont relâché dans l'atmosphère 31 millions de t_{eq}CO₂, mais au total, l'empreinte carbone de la région des Pays de la Loire avoisine 60 MteqCO₂.
- **Températures moyennes** : Tous les relevés font apparaître une élévation moyenne des températures d'environ 1,5 °C en soixante ans. Depuis 1980, on observe même une accélération du phénomène. Sans maîtrise des émissions de gaz à effet de serre, cette hausse atteindra 2 °C à 2,5 °C en 2055 dans le pire des scénarios. À plus long terme, la hausse des températures de la région à 3,5 °C, voire à 4 °C si aucune

mesure n'est prise pour abaisser de façon significative les émissions de GES. Elle se traduit, au-delà d'une augmentation moyenne, pas une accélération des événements exceptionnels et des catastrophes climatiques..

- **Vagues de chaleur** : La région des Pays de la Loire a enregistré autant de vagues de chaleur entre 2000 et 2020 que lors des cinq décennies précédentes.
- **Précipitations / sécheresses** : malgré des divergences d'un modèle à l'autre, il reste possible de dégager quelques tendances de long terme qui ressortent dans tous les scénarios à l'horizon 2071-2100 : l'intensification des précipitations et leur augmentation durant l'été ; une diminution de l'intensité des événements courants et leur baisse en hiver
- **Hausse du niveau des mers** : Sur la côte atlantique, le marégraphe de Brest relève pour sa part une élévation d'environ 30 cm depuis les premières mesures (1843), ainsi qu'une accélération du phénomène depuis 1970.

Les questionnements de la CGT ont porté sur les sujets suivants :

- Au-delà du large consensus sur les constats, la question se pose sur les modèles alternatifs, l'éco-conception, la lutte contre le gaspillage alimentaire. Mais aussi sur le développement des modalités durable, notamment du ferroviaire. Et sur le rôle de l'État et des collectivités, ainsi que sur la nécessité de sortir de la financiarisation de l'économie.
- Pour la CGT, il faut un autre modèle de croissance qui nécessite de sortir de l'appréciation du seul PIB. Il faut harmoniser les normes sociales et environnementales.
- La CGT s'est enfin interrogée sur l'acceptabilité par la Région des préconisations du GIEC, mettant en avant le décalage temporel dans la présentation de ces préconisations.